

Le tribunal de commerce de Lyon a prolongé la période d'observation de [STEVA LIMOUSIN](#) / **T** : 05.55.60.90.70 jusqu'au 4 avril avec une nouvelle réunion intermédiaire le 14 mars. La fabrication de 5.000 conteneurs commandée à Steva pour la grande distribution ces trois derniers mois a grandement boosté l'activité. Le bilan de la trésorerie se révèle bon et grâce à celui-ci, le tribunal a donc décidé le prolongement de la période d'observation jusqu'au jeudi 4 avril 2019. www.groupesteva.com